

Initiatives parlementaires

Au cours des mois et des années à venir, nous pouvons nous attendre à voir l'OTAN jouer un plus grand rôle dans les efforts de désarmement, en établissant des contacts avec les pays d'Europe de l'Est. En fait, les Canadiens peuvent garder la tête haute en Europe, parce qu'ils ont toujours fait leur part.

Je crois que les Canadiens veulent continuer à faire leur part en réaffirmant et en confirmant leur engagement dans la défense collective. Je crois qu'ils souhaitent que nous rejetions la motion dont nous sommes saisis, et c'est exactement ce que je propose que nous fassions.

M. Robert E. Skelly (Comox—Alberni): Monsieur le Président, je voudrais remercier mon collègue de Trinity—Spadina pour avoir présenté cette motion.

Je ne suis pas certain qu'elle fasse l'objet d'un vote, mais de toute façon s'il y en avait un, nous verrions, j'en suis sûr, les libéraux et les conservateurs voter du même côté. En fait, on dirait qu'ils ont lu les mêmes notes de discours. Cela ne me surprendrait pas.

En fait, la députée conservatrice a été si éloquente au sujet des vols à basse altitude que j'ai cru un moment qu'elle allait recommander qu'on les fasse au-dessus du sud de Calgary.

Je crois comprendre d'après son exclamation qu'elle dit que, non, ils devraient se faire au-dessus du nord de l'Alberta.

Il est intéressant de constater que la députée ne trouve rien à redire aux vols à basse altitude à condition qu'ils se fassent au-dessus de régions qu'elle considère inhabitées. À mon avis, cela constitue l'un des problèmes du Canada. Personne ne parle ici de notre engagement à l'égard de l'OTAN ou de NORAD ou du bon entraînement de notre personnel militaire.

Nous aimerions tous voir notre personnel militaire voler dans les meilleures conditions de sécurité possibles. Il s'agit ici d'un principe qui inquiète et perturbe un grand nombre de Canadiens. C'est l'idée que les terres occupées maintenant et depuis 9 000 ans par les peuples autochtones soient considérées inhabitées.

Cette attitude suggère que les peuples autochtones de notre pays ne sont pas des personnes, et c'est ce qui m'inquiète.

La députée a parlé de notre engagement à l'égard de l'alliance. À mon avis, tout le monde reconnaît que le Canada s'est engagé à l'égard de l'OTAN, qu'il en est un pays membre et qu'il respecte cet engagement.

Et pourquoi cette alliance a-t-elle été fondée? Il me semblait que l'alliance avait été fondée au moment de la dernière guerre pour défendre les nations démocratiques d'Europe et d'Amérique du Nord et pour veiller à ce que les nations de l'autre camp qui ne protégeaient pas les droits des individus et de l'humanité ne soient pas victorieuses dans cette guerre. C'est pourquoi l'OTAN a été établie.

Il me semble que ce pilotage à basse altitude contre-vient aux principes mêmes qui ont présidé à la création de l'OTAN. En continuant d'autoriser des vols à basse altitude au-dessus des territoires autochtones, nous disons en fait que les autochtones doivent sacrifier leurs droits et leurs moyens de subsistance, et que leurs vies, leur avenir et leur territoire n'ont aucune importance face à notre engagement envers l'alliance. Alors, cette alliance n'est plus fondée sur les principes qui ont présidé à sa création.

J'estime que c'est là-dessus que le Canada doit se pencher lorsqu'il examinera les conséquences de ses actes sur les Inuit du Labrador et du nord du Québec.

Le premier ministre, dans les dernières conférences du Commonwealth auxquelles il a participé, et les ministres du Cabinet en visite en Chine ont fait savoir, par exemple, que dorénavant le Canada assortirait son aide extérieure au respect des droits de la personne manifesté par les bénéficiaires de cette aide.

Dans ce domaine, nous devrions faire notre examen de conscience pour voir comment nous nous comportons dans le domaine du respect des droits de la personne et comment nous traitons nos autochtones car l'image du Canada fait le tour du monde et l'image qu'ont beaucoup de gens est celle qu'ils se sont faite lors de la crise d'Oka l'été dernier, lorsqu'ils ont vu les 2 000 militaires des Forces armées canadiennes tenir tête à 55 Mohawks qui tentaient de défendre leurs terres et leurs droits territoriaux à l'intérieur de la province de Québec.

• (1740)

C'est l'image que bien des gens dans le monde ont du Canada et de sa performance en matière de droits de la personne. L'image que beaucoup de gens dans le monde se font du Canada quand ils nous entendent parler des droits de la personne, c'est celle d'une autochtone innu qui se fait traîner de force hors d'une piste d'atterrissage dans le nord du Labrador et qui se fait traduire devant les tribunaux parce qu'elle a eu l'audace d'essayer de défendre sa terre et ses moyens de subsistance contre des investissements de plusieurs millions de dollars destinés